



Un nouveau gymnase au Bugue
ouvert aux associations sportives locales

N°7, 2021

[P3](#) Édito

[P4](#) Infrastructures

[P6](#) Environnement

[P8](#) Mobilité

[P10](#) Éducation
& loisirs

[P12](#) Économie

[P14](#) Habitat
& urbanisme

[P16](#) Grand site
de France

[P17](#) Tourisme

[P18](#) Finances





Philippe Lagarde
Président de la
Communauté de
Communes de la
Vallée de l'Homme

Ce journal, non exhaustif, vient compléter les dispositifs de communication que nous avons mis en place ou développés au cours des derniers mois. Nous avons conscience que les habitants du territoire ont parfois des difficultés à situer le rôle et l'action de la Communauté de Communes, même 20 ans après sa création.

L'ensemble de nos outils, journaux, site Internet, réseaux sociaux etc... permettent de visualiser les actions ou animations portées par la Vallée de l'Homme, souvent en renfort de celles initiées par les communes ; Merci à Julia Babylon, chargée de communication, de nous apporter son expérience et ses compétences dans ce domaine.

Ceci étant, la compréhension ou la lecture de l'ensemble des champs d'actions de la Communauté de Communes n'est pas simple, même parfois par les élus, dans la mesure où il évolue sans cesse. Nous intervenons dans de très nombreux domaines qui touchent à l'économie, l'aménagement du territoire, le tourisme, l'environnement, le social, la politique de l'enfance, etc... Nous mutualisons également avec d'autres Communautés de Communes nos moyens pour répondre à des problématiques de santé, d'habitat, de mobilité afin d'apporter une meilleure qualité de vie à nos habitants.

Ce journal reprend un certain nombre d'actions exécutées ou en cours qui confirment la dynamique de notre territoire.

Merci à toutes celles et ceux qui vous accompagnent dans l'ensemble de ces missions.

Bonne lecture,

Le Président.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR TOUS

Un nouveau gymnase au Bugue

Un équipement sportif flambant neuf a été inauguré le 6 mai 2021 sur la commune du Bugue dans l'enceinte du Collège Leroi-Gourhan, au plus grand bonheur des élèves et des associations sportives locales.

Le Conseil Départemental a assuré la construction de ce gymnase dans le cadre de ses compétences relatives aux collèges publics. La Communauté de Communes Vallée de l'Homme s'est associée à ce projet en le co-finançant à hauteur de 615000 €.

Cet équipement sportif moderne d'une surface de 1500m² a été surdimensionné afin de mutualiser son usage et de permettre l'accueil de multiples pratiques et compétitions sportives en dehors du temps scolaire : basket, handball, escalade, gym, cross fit etc.

La gestion de l'équipement en dehors du temps scolaire sera conjointement orchestrée par la commune du Bugue et l'intercommunalité. Le planning d'occupation quant à lui, sera géré par la commune afin de favoriser la proximité avec le tissu associatif local.



Une présentation aux associations sportives locales s'est tenue le 24 juin 2021 en présence des élus du Bugue ainsi que les représentants de l'intercommunalité.



Gymnase du Bugue.

France services : un nouvel espace ouvre ses portes au Bugue

Après la commune de Montignac, c'est à celle du Bugue d'obtenir la labellisation France services au 1er octobre 2021.

Avec ce nouvel espace convivial et moderne, l'accès des citoyens aux services publics est rendu possible en un seul et même lieu, en plein cœur du Bugue, où des agents sont disponibles pour accueillir, accompagner et aider les usagers dans leurs démarches administratives et dans l'utilisation des services numériques.

« Proche de vous, proche de chez vous ! »

Accessibilité et accompagnement

Où qu'ils se trouvent sur le territoire de la Vallée de l'Homme, les habitants du Bugue, de Montignac-Lascaux et des communes environnantes peuvent accéder à l'une de ces deux antennes pour être accompagnés dans leurs démarches du quotidien.

Trois agents France services ont été formés pour apporter des réponses à visage humain telles que l'immatriculation de véhicules, les demandes relatives aux Aides personnalisées au logement (APL), carte grise, RSA, impôts, permis de conduire etc...

Numérique

Les agents sont également formés pour pouvoir accompagner les citoyens dans l'utilisation d'outils informatiques et dans leurs besoins numériques comme la création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocation, création d'identifiants pour accéder au service public en ligne etc. Pour les démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau des neuf partenaires.

Zoom sur les principaux organismes de services publics



Les deux espaces France services présents en Vallée de l'Homme donnent accès à neuf partenaires nationaux : ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale des allocations familiales, Mutualité sociale agricole, La Poste.

Parallèlement à ce socle de services garantis, les espaces France services du Bugue et de Montignac déploient une multitude d'offres administratives propres au tissu local de chaque antenne.

Les plannings des permanences sont à retrouver sur le site Internet de la CCVH, rubrique Action sociale.



Le conseil des agents France services aux habitants de la Vallée de l'Homme
 Privilégiez un premier contact par téléphone ou par mail avec l'espace France services le plus proche de chez vous afin que les agents puissent cibler au mieux vos besoins avant de vous convier à un rendez-vous !

Contact France Services

Au Bugue : france-services.lebugue@cc-vh.fr - 05 64 13 17 25

À Montignac : france-services.montignaclascaux@cc-vh.fr - 05 53 51 79 90




ATELIERS NUMÉRIQUES

pour les plus de 60 ans

GRATUITS

Pour **apprendre à faire ses démarches administratives** et **connaître les nouveaux moyens de communication.**

Renseignements : par téléphone au 06 38 78 62 86 avec l'animateur numérique, auprès du **C.I.A.S.** ou dans votre **mairie.**

TOUS LES MERCREDIS

AUX EYZIES
 Au siège de la Communauté de Communes, avenue de la Forge

À ROUFFIGNAC
 Derrière l'Office de tourisme

TOUS LES JEUDIS

À MONTIGNAC
 À la salle multimédia de l'Amicale Laïque, terrasse de l'Amitié

AU BUGUE
 À la médiathèque

2 NIVEAUX (durée 1h30)

GRANDS DÉBUTANTS
9h30 à 11h00

DÉBUTANTS
11h00 à 12h30



LA VALLÉE DE L'HOMME : UN VIVIER D'AMBASSADEURS DE L'ENVIRONNEMENT

Un label « nettoyage sain » en faveur de la santé environnementale

Des ambassadeurs de la santé environnementale

La Communauté de Communes Vallée de l'Homme est porteuse d'une démarche globale de santé environnementale qui s'inscrit dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Depuis 2019, les agents de la CCVH et les communes volontaires ont été formés par le Docteur Isabelle Farbos, spécialisée en biologie moléculaire et santé environnementale et membre de l'association Habitat Santé Environnement (HSEN).

Sensibilisés aux enjeux de la préservation de l'air intérieur en supprimant tous les produits de nettoyage contenant des molécules chimiques indésirables, les agents sont devenus de véritables ambassadeurs de la qualité de l'air des bâtiments de la CCVH : crèches, centres de loisirs, gymnase, salles des fêtes, bâtiments administratifs...

Certaines communes du territoire ont emboîté le pas aux agents de la CCVH en appliquant ces pratiques vertueuses à leur échelle. Les plus exemplaires d'entre elles se verront décerner le label « Nettoyage sain » à l'automne 2021.

Le label en quelques mots

Ce label est décerné par l'association Habitat Santé Environnement, fondée par le Docteur Isabelle Farbos en collaboration avec le Docteur Ragnar Weissmann, aux acteurs qui s'engagent en faveur de la préservation de la santé humaine et de la planète à travers des actions pérennes et des changements comportementaux.

Les trois communes du territoire de la Vallée de l'Homme qui seront labellisées « nettoyage sain » à la fin de l'année 2021 sont les Eyzies, Saint Chamassy et Coly Saint-Amand.

Appel aux ambassadeurs de demain en Vallée de l'Homme !

Pour célébrer l'obtention de ces labels et mettre à l'honneur les bonnes pratiques liées au ménage sain, des ateliers seront organisés pendant trois jours à l'automne 2021. Si vous souhaitez apprendre à fabriquer vous-même vos produits ménager et devenir de véritables ambassadeurs de la santé environnementale, contactez-nous pour ne pas rater les inscriptions et les actualités !



L'atlas de la biodiversité : connaître, reconnaître, valoriser et préserver la faune et la flore de la Vallée

L'Atlas de la Biodiversité en quelques mots

La Communauté de Communes Vallée de l'Homme a répondu en 2021 à un appel à projet d'« Atlas de la Biodiversité » dont l'objectif est de répertorier la faune et la flore sur le territoire de la Vallée de l'Homme.

La Communauté de Communes souhaite réaliser cet Atlas de la Biodiversité pour l'ensemble des 26 communes de son territoire (530 km²) en partenariat avec le Pôle d'interprétation de la Préhistoire. Ce projet s'inscrit dans le cadre des plans d'actions territoriaux, notamment du projet Grand Site de France Vallée de la Vézère et du PCAET, Plan Climat Air Energie Territorial.

L'élaboration de cet Atlas repose sur l'identification, la hiérarchisation et la localisation des éléments de biodiversité végétale et animale remarquables en Vallée de la Vézère pour mieux les protéger, les préserver et anticiper les évolutions liées aux changements climatiques en cours et à venir.

Vers un réseau d'ambassadeurs de la biodiversité

La sensibilisation aux enjeux de la biodiversité est essentielle dans ce projet. Elle a pour but la prise en compte par l'ensemble des élus, des citoyens et des acteurs du territoire, de la richesse, de la qualité et de la fragilité de la biodiversité. Des ambassadeurs de la biodiversité seront formés afin de porter les enjeux identifiés dans l'Atlas à l'échelle du territoire.



Des ambassadeurs en herbe

À travers la dynamique de l'Atlas de la Biodiversité, les Accueils de loisirs de la Communauté de Communes se sont concertés pour mener un projet commun de sensibilisation des futurs citoyens à la préservation et à la connaissance de la biodiversité du territoire.

Tout au long de l'année des actions d'animation et de sensibilisation de la faune et de la flore seront menées par les enfants des ALSH. Ces mêmes enfants, par le travail effectué avec les équipes d'animateurs et les animations suivies, deviendront de véritables ambassadeurs de la biodiversité et relayeront cette richesse patrimoniale locale.

De nombreuses actions verront le jour au cours de l'année 2021/2022 telles que des conférences, des ressources multiples (document vidéo), des animations avec les adultes, (jardin, rucher, sensibilisation de son environnement, exposition par les enfants destinée au tout public) etc.

Un accompagnement et éveil à la citoyenneté qui met les enfants au cœur de cet enjeu pour tous. « **connaître, reconnaître, valoriser et préserver la faune et la flore de la Vallée** » !



Destruction des nids de frelons asiatiques

Le frelon asiatique, rappelons-le, est une menace pour les abeilles dont il se nourrit. Pour lutter contre sa prolifération, les collectivités financent la destruction des nids. La CCVH prend en charge 50% de la facture et certaines communes financent la partie restante.

Pour en savoir plus, consultez notre site Internet



Comme chaque année la communauté de communes a participé à l'évènement national «Semaine du Développement Durable» en proposant des animations en lien avec les acteurs locaux.

L'ÉCOMOBILITÉ, UN ENGAGEMENT FORT SUR LE TERRITOIRE DE LA VALLÉE DE L'HOMME

Des vélos à assistance électrique, pour pédaler une journée...

Depuis 2018, la Communauté de Communes Vallée de l'Homme propose un service de location de vélos électriques disponibles 7j/7j et 24h/24h afin de développer la pratique du vélo auprès des visiteurs et des habitants et réduire ainsi les émissions de gaz à effet de serre. 18 vélos à assistance électrique sont accessibles en libre-service dans les centre-bourgs du Bugue, des Eyzies, de Rouffignac et de Montignac-Lascaux.

Côté pratique :

Avec une autonomie moyenne de 40 à 70 km, ces vélos disposent de 4 niveaux d'assistance. Idéal pour visiter sans effort et se déplacer !

Côté tarifs :

La première demi-heure est gratuite. Le tarif est ensuite de 2 euros de l'heure en basse saison (octobre-mars) et de 3 euros de l'heure en haute saison (avril-septembre).



©CCVH

Pass Habitant

Vous résidez sur le territoire de la CCVH ? Vous pouvez bénéficier de 3h00 gratuites à chaque utilisation ! Une fois ce temps imparti écoulé, le tarif en vigueur vous sera appliqué.

Pour bénéficier de cette offre, munissez-vous d'un justificatif de domicile et rendez-vous dans le bureau de l'Office de Tourisme le plus proche de chez vous où un badge vous sera remis pour un montant de 5 euros. Cette offre est valable pendant un an à l'exception des mois de juillet et d'août.



©CCVH

Pour pédaler quotidiennement...



Le parc de vélos étant limité, prévoir un temps d'attente pour pouvoir en louer un.

Vous résidez ou travaillez quotidiennement sur le territoire de la CCVH et souhaitez tester l'utilisation du vélo électrique en substitution à certains déplacements en voiture ?

Mettez-vous en selle grâce à la location longue durée de vélos à assistance électrique !

Côté pratique : Testez l'utilisation quotidienne du vélo pendant deux semaines, un mois ou trois mois et voyez si vous êtes prêt.e.s à troquer votre voiture pour acquérir un vélo électrique.

Coup de pouce pour l'achat d'un VAE

Une aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique est proposée aux habitants majeurs de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme :

- Pour un vélo à assistance électrique neuf, le montant de l'aide est d'un montant de 200 €, dans la limite de 25 % du prix d'achat.
- Pour un vélo à assistance électrique d'occasion, le montant de l'aide est d'un montant de 100 € dans la limite de 25 % du prix d'achat.

Une seule aide est attribuable par foyer et aucune aide financière n'est délivrée pour tout autre vélo (neuf ou d'occasion).

Pour en savoir plus sur les VAE, rendez-vous sur le site Internet de la CCVH, rubrique « Mobilité et itinérance douce – Vélo »

ZOOM SUR LE PROJET DE VÉLOROUTE VOIE VERTE

Les mobilités douces : au cœur du projet de territoire de la Vallée de l'Homme

Le projet de VéloRoute Voie Verte de l'intercommunalité ambitionne de relier le nord et le sud de la vallée (60km), de Limeuil à Aubas, et rejoindre les autres VéloRoutes Voies Vertes nationales situées aux deux extrémités :

- Au nord, elle sera reliée à la Flow Vélo qui est un itinéraire traversant la Dordogne et allant jusqu'en Charente Maritime.
- Au sud, l'itinéraire rejoint le projet de VéloRoute Voie Verte, V91, qui longe la vallée de la Dordogne et permet de rejoindre le Lot et la Gironde.

Les avancements du projet

Une première tranche est actuellement en projet. Il s'agit d'un linéaire reliant Les Eyzies à St Chamassy, soit un itinéraire de 22,3 km.

La VéloRoute Voie Verte traversera les bourgs de Limeuil, le Bugue, Les Eyzies en passant à proximité des villages de St Cirq et de Campagne.

Le tracé de la VéloRoute Voie Verte est issu de la volonté de venir s'inscrire au cœur de la vallée de la Vézère, en suivant le fil de la rivière. Il emprunte en grande partie des chemins existants comme les chemins ruraux mais également des anciens chemins de halage. Ces chemins, quasi invisibles aujourd'hui, accompagnaient la rivière qui était alors une voie de communication importante pour la vallée.

Ce projet de VéloRoute Voie Verte se veut en adéquation avec le caractère rural du territoire et limitera les impacts sur le paysage.

Côté pratique :

La VéloRoute Voie Verte sera réservée aux mobilités non motorisées (ou ne dépassant pas les 25km/h tels que les vélos à assistance électrique). Des ayant-droits auront également l'autorisation d'emprunter la voie s'il leur est nécessaire de rejoindre leur lieu d'habitation ou leur lieu d'activité professionnelle.

Pour en savoir plus sur la VéloRoute Voie Verte, rendez-vous sur le site Internet de la CCVH, rubrique « Mobilité et itinérance douce – VéloRoute Voie Verte »



De 9 h à 12 h

ADULTES (+ 15 ans)

Des ateliers de remise en selle ont été organisés le 25 septembre au Bugue et à Montignac, les prochaines dates :

- **Le samedi 2 octobre 2021**

à Rouffignac

inscription obligatoire auprès de la communauté de communes au 05 53 51 70 70

- **Le samedi 23 octobre 2021**

à Montignac-Lascaux

inscription obligatoire auprès de l'Amicale Laïque du Montignacois au 05 53 51 86 88



5€ par adultes
Gratuit pour les ados

UN ESPACE D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS ET PARENTS : « LA PETITE MAISON »

Sur le secteur du Bugue, les élus ont souhaité accroître les actions à destination des familles notamment dans l'accompagnement des parents et faciliter les actions de vie collective et de vie sociale des familles et leurs enfants.

Pour ce faire, depuis ce début année, la Communauté de Communes a acté un partenariat avec l'association « La Petite Maison » en lui confiant cette mission de service public d'accompagnement des familles et de leurs enfants dans le cadre spécifique d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

Il s'agit d'un label de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui propose l'accueil pour les tout-petits accompagnés de leur(s) parent(s) ou adulte(s) de leur entourage pour tisser du lien en discutant, en se rencontrant, en sortant de chez soi et en passant de bons moments ! L'accueil est assuré par au moins deux « accueillants » qui proposent une écoute bienveillante dans un espace convivial. Pendant la saison estivale, le LAEP intervient en itinérance sur le secteur sous forme de "tente aux petits". L'association se déplace sur des événements festifs tels que des vide greniers ou des fêtes diverses et dans les parcs municipaux.

Parallèlement au Lieu d'Accueil Enfants Parents soutenu par la CCVH, l'association porte également d'autres projets en lien avec la toute petite enfance et le soutien à la parentalité comme des ateliers d'éveil pour les 0/6ans, des ateliers "papottes" pour les parents mais aussi des actions autour de la coopération et de la citoyenneté à destination des enfants, des adolescents et des adultes.

Ce Lieu d'Accueil Enfants Parents porté par « La Petite Maison » complète l'action publique locale en faveur des familles et des enfants sur la partie sud du territoire de la CCVH, dont la crèche collective qui permet aux familles de concilier vie quotidienne et vie professionnelle en accueillant leurs enfants ainsi que le Relais d'Assistantes Maternelles qui accompagne les parents et les Assistantes maternelles dans leurs obligations réglementaires d'accueil du jeune enfant au domicile et anime des temps collectifs de socialisation des enfants.

Pour en savoir plus
sur les actualités de La Petite Maison :

Facebook : @assolapetitemaison
contact@associationlapetitemaison.fr
www.associationlapetitemaison.fr

la petite maison
Association de soutien au lien social et familial

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS
GRATUIT !

Un accueil pour les tout-petits de 0 à 4 ans, accompagné par leur(s) parent(s) ou un adulte de leur entourage.
Pour discuter, se rencontrer, découvrir, jouer, faire une pause, sortir de chez soi, et passer des bons moments !

AU BUGUE BÂTIMENT DE LA MÉRISIERÈRE
LUNDI DE 10H30 À 16H30
MERCREDI DE 10H30 À 12H30
MAG. ANNECIZ 02.47.81.11

Plus d'infos locales : 02.47.81.11 ou 02.47.81.11 (accueil) / www.associationlapetitemaison.fr
Adhésion : 10€ / Facebook : www.facebook.com/associationlapetitemaison / Site : www.lapetitemaison.fr / Tél : 02.47.81.11

Le projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Social Européen

Logos : Europe, Dordogne, CCVH, La Région, La Poste

CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL
DE LA DORDOGNE
MUSIQUE & THÉÂTRE



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

Malgré le contexte de la crise sanitaire, le Conservatoire a su maintenir son rayonnement grâce à une riche programmation sur l'année 2020-2021. Les élèves et les professeurs ont fait preuve d'une grande adaptabilité pour alterner entre cours par écrans interposés et concerts en présentiel.

Retour sur une année riche en manifestations musicales

Janvier

Le mois de janvier 2021 donnait le ton de la richesse des manifestations à venir avec le spectacle «L'enfant et la Haute mer» où plasticiens et musiciens composaient mutuellement. Une histoire rythmée au son du piano qui a fait l'objet d'une captation audiovisuelle.

Février

En février, le présentiel a laissé place aux retransmissions en direct sur le Facebook du Conservatoire d'un concert pédagogique autour d'une Sonate.

Mars

Dans le cadre du partenariat du CRDD avec le Festival du Périgord Noir, le clarinettiste Pierre Genisson s'est joint à l'Ensemble Départemental de Clarinettes du CRDD pour un beau moment de partage musical, renouvelé au mois d'août avec une nouvelle collaboration musicale.

Mai

Les rencontres Rock&Pop initialement prévues au mois d'avril et reportées en raison du confinement se sont tenues dans les locaux du Pôle d'interprétation de la Préhistoire. Une manière originale de redécouvrir la préhistoire puisque les expositions temporaires servaient de décors aux différentes scènes de musiques actuelles pour la vingtaine d'élèves de Musiques Actuelles Amplifiées des antennes de Montignac, de Sarlat et du Périgord Centre.



Le mois de mai aura également clôturé en beauté la fin du 3^{ème} cycle amateur de trois élèves du CRDD qui ont empoché leur Certificat de Fin d'Études Musicales (CFEM) avec brio. Félicitations notamment à la pianiste de Montignac Sonia Perrier pour cette réussite !

Responsable d'antenne :

David Gourvat,

06 83 09 21 28,

www.crddordogne.com,

Facebook :

@Conservatoire à Rayonnement Départemental de
la Dordogne

Juin

« Rendez-vous au jardin » pour les élèves du CRDD où contes et musiques s'invitaient pour cette nouvelle édition à Campagne. Un beau succès pour la cinquantaine de musiciens réunis venant des deux antennes de Montignac et du sarladais.

L'occasion de mettre en lumière le nouvel orchestre junior composé d'élèves ayant deux à trois ans de pratique instrumentale aux côtés des musiciens expérimentés de l'orchestre de la Vallée Vézère sarladais ! Un moment de partage et de complicité musicale vecteur de motivation pour les plus petits qui, le jour venu, pourront intégrer celui des plus grands !



Été

Le début de la saison estivale a été ponctuée de rencontres musicales éclectiques : de la Fête de la musique aux premières parties de séances de cinéma en plein air, l'été aura rimé avec musicalité !

AIDE AUX ENTREPRISES

Aides directes aux entreprises à l'échelle du Périgord Noir

La Communauté de Communes Vallée de l'Homme ainsi que les cinq autres du Pays du Périgord Noir se sont engagées dans une démarche commune d'accompagnement des artisans et commerçants du territoire.

Bilan de l'opération collective en milieu rural

Cette Opération Collective d'aides aux entreprises a débuté en 2018 et s'est achevée en décembre 2020. L'objectif de cette action était de permettre la modernisation des outils de production des commerçants et artisans volontaires et ainsi rendre leur activité plus compétitive. La mobilisation de fond d'état FISAC - Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce-, des concours financiers de la Région, du Département et des EPCI ont permis d'accompagner 66 entreprises sur le périmètre des 6 EPCI du Pays du Périgord Noir.

Sur la Vallée de l'Homme,
11 entreprises aidées,
84 595 € de subventions attribuées,
Investissement local 380 000 €

Nouveau dispositif en prévision

Ce dispositif ayant eu un vif succès, les EPCI vont à nouveau s'engager dans une nouvelle action d'accompagnement des entreprises sur un dispositif de la Nouvelle Région Aquitaine nommé « Action Collective de Proximité ». Les informations seront prochainement disponibles sur le site internet de la CCVH.

Aides « Covid 19 » aux entreprises de la Vallée de l'Homme

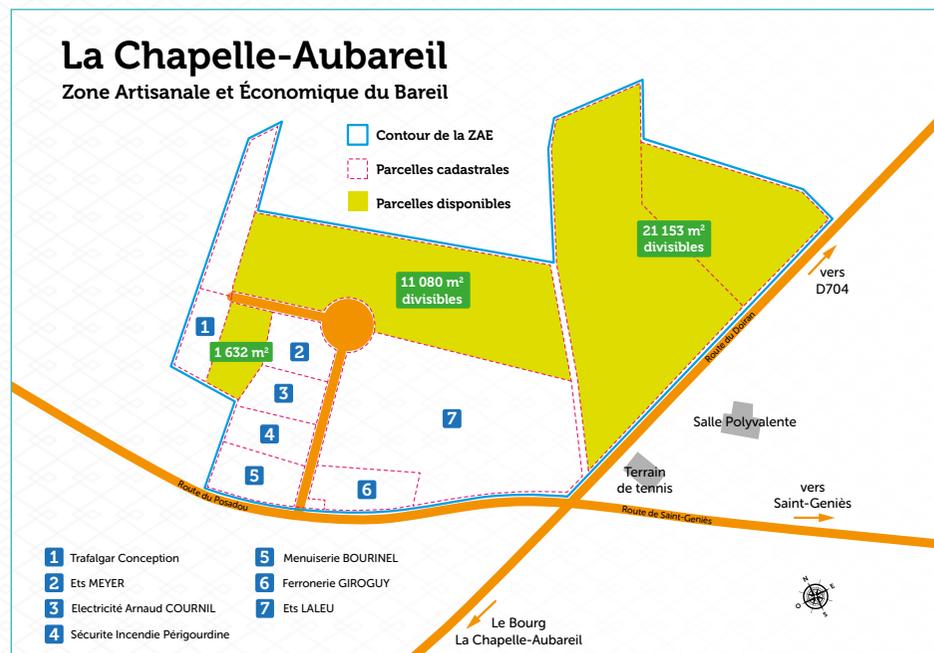
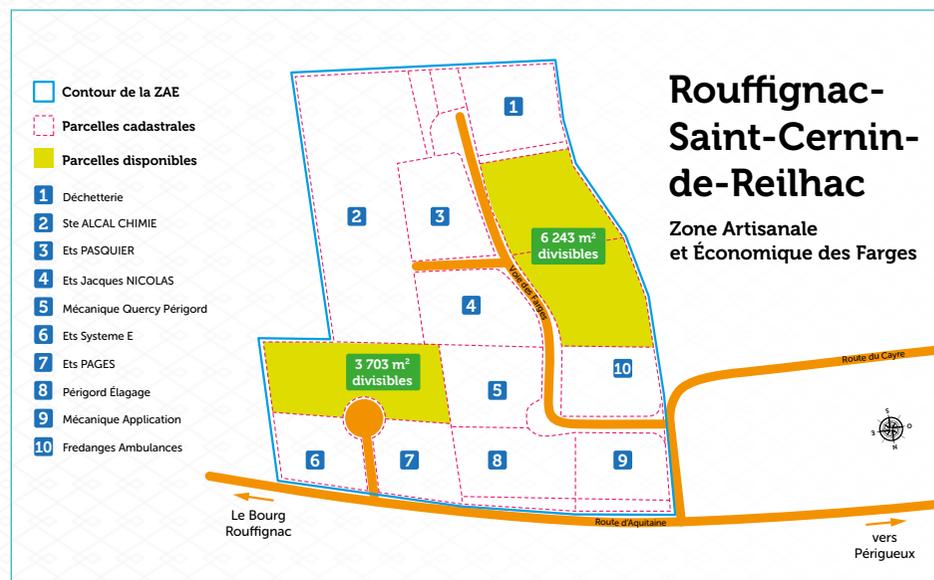
Les élus de la communauté de communes ont décidé d'attribuer des aides directes aux entreprises touchées par la crise sanitaire sous forme de subventions.

Au début de l'été 2020, 50 entreprises ont été accompagnées pour un montant de 55 500€. Durant l'hiver, suite au second confinement, 65 entreprises ont reçu une aide de la collectivité, une enveloppe de 49 500€.

99 entreprises du territoire ont perçu une subvention de la communauté de communes Vallée de l'Homme pour un montant total de 105 000€.

Des espaces disponibles sur les zones d'activités à Rouffignac Saint Cernin et à La Chapelle Aubareil

Pour en savoir plus, contacter l'animateur en développement économique de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme.



Le coworking ça vous tente ? Charles Widmann et Jérôme Barthé- lémy vous donnent leurs meilleurs tuyaux sur la Tuyauterie !

Vous êtes un entrepreneur, membre d'une association ou vous cherchez simplement un lieu convivial pour développer votre projet ou activité ? Laissez-vous tenter par la Tuyauterie ! Un espace de coworking à Montignac, où bureaux partagés riment avec canapés, cafés, convivialité et bonnes idées ! La parole est donnée à deux tuyauteurs expérimentés, Jérôme Barthélemy (Conseil, accompagnement, formations) et Charles Widmann (Architecte).

L'esprit Tuyauterie en 3 mots ?

Charles Widmann (CW) : Convivial, studieux, détendu

Jérôme Barthélemy (JB) : Studieux, réseau, machine à café

Pourquoi vous êtes-vous engagé comme tuyauteurs ?

C.W. : Je me suis engagé comme tuyauteur parce qu'à la base, je suis l'architecte qui a dessiné l'organisation intérieure et qui a suivi le chantier [...] Le fait de devenir tuyauteur c'était une bonne manière d'expérimenter l'espace de coworking et voir ce que ça pouvait emmener comme changements dans la pratique d'un architecte !

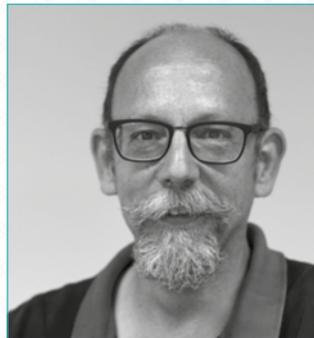
J.B. : Devenir tuyauteur c'était une opportunité en lien avec les formations. Parce que je travaille plutôt en réseau et c'est un lieu où l'on peut en créer et où je peux développer mon activité.

Pourquoi «la Tuyauterie?»

J.B. : Parce qu'on se donne des bons tuyaux ! Et parce qu'il y a des tuyaux au plafond...

C.W. : Comme on a laissé les tuyaux apparents au plafond, en levant les yeux quand on cherchait comment on allait appeler le lieu, on avait pleins d'idées et tout à coup la tuyauterie ça nous a parlé !

J.B. : C'est exactement ce qu'il se passe ici : on se refile des tuyaux tordus, les petits tuyaux, les gros tuyaux... C'est ça l'esprit Tuyauterie !



Charles Widmann



Jérôme Barthélemy

Pour obtenir plus d'informations sur la Tuyauterie, des permanences ont lieu tous les lundis de 10h à 12h et des Journées Portes Ouvertes sont organisées une fois par mois pour venir visiter le lieu et rencontrer les tuyauteurs.

LaTuyauterie

Coworking Montignac-Lascaux

Le coworking à la Tuyauterie, c'est quoi ?

C.W. : Avant tout, c'est un espace qui est mis à disposition des gens qui veulent venir y travailler, trouver un espace de travail, avec une ambiance studieuse et des équipements : Internet, une photocopieuse, des ordinateurs pour pouvoir profiter de toutes les possibilités du télétravail.

J.B. : Le coworking c'est un lieu où on peut venir travailler quand on veut, à un prix hyper abordable. On peut venir travailler une heure, une journée, tous les jours. C'est très souple d'utilisation. Et c'est en même temps un lieu où l'on rencontre d'autres personnes qui sont dans le même état d'esprit. Ça c'est important. C'est des rencontres qui peuvent déboucher sur du professionnel mais aussi du personnel puisque nous on joue de la guitare ensemble par exemple, alors qu'on ne savait pas qu'on jouait de la musique !

Un bon tuyau à partager ?

C.W. : La qualité de notre connexion Internet ! On a une connexion Internet qui va 10 fois plus vite que celle qu'on a à la maison, donc ça c'est un super tuyau pour celles et ceux qui auraient besoin de faire des échanges de fichiers un peu lourds...

J.B. : Moi je dirai la salle de réunion connectée : accessible à tous, hyper moderne avec un vidéo projecteur, écran tactile...

Les petits + de la Tuyauterie

J.B. : La cuisine ! On se retrouve presque plus à discuter à la cuisine que sur les canapés...

C.W. : Les canapés pour la sieste !

Pour en savoir plus

Facebook : @latuyauteriecoworking
<https://latuyauterie.com/>

3 avenue de Lascaux 24290 Montignac

Contact : Charles Widmann (Président)
latuyauteriecoworking@gmail.com

Le guide de coloration du bâti du Grand Site de la Vallée de la Vézère évolue

Vous avez des projets de construction ou de rénovation ? Un guide de coloration du bâti vous édicte les règles à suivre sur le territoire du Grand Site de France Vallée de la Vézère !

Les mairies et la Communauté de Communes mettent à votre disposition des fiches de nuancier pour les maisons, commerces, bâtiments d'activités ou bâtiments agricoles. Ces fiches indiquent les couleurs autorisées pour les menuiseries, les teintes des bardages et les types de tuiles. Des échantillons des enduits préconisés sont également consultables.

Assainissement non collectif : aides à la réhabilitation

Dans le cadre de la prolongation de son plan de relance en faveur de l'Habitat jusqu'au 31 décembre 2021, le Département de la Dordogne renouvelle les aides aux propriétaires occupants et bailleurs pour améliorer les systèmes d'assainissement.

N'hésitez pas à vous rapprocher du SPANC pour savoir si vous pouvez bénéficier de ce programme. L'ensemble des informations et formulaires sont disponible sur le site de la CCVH/rubrique Assainissement.

GRAND SITE DE FRANCE VALLÉE DE LA VÈZÈRE
GUIDE DE COLORATION DU BÂTI

MAISONS
 Traditionnelles

Respecter des tables et modèles pour les projets de construction ou de rénovation des maisons d'habitation : menuiseries, bardages, façades et matériaux de revêtement.

Ce guide vous accompagne dans vos choix, avant de commencer vos projets :

- Respecter l'aspect de vos 1 environnement paysager, naturel et constructif existant.
- Prendre à l'échelle de votre projet : s'adapter aux différents contextes de sites et aux différents types de bâtiments.
- Valider à l'avance votre projet auprès de la mairie de la Vallée de la Vézère.

LES ENDUITS DE MAISONS NEUVES

Les finitions des façades de maisons neuves doivent être compatibles avec les finitions des façades des maisons existantes.

Les finitions des façades de maisons neuves doivent être compatibles avec les finitions des façades des maisons existantes.

LES ENDUITS ET REJOINTS DU BÂTI ANCIEN

Respecter les finitions des façades des bâtiments existants et adapter les finitions des façades des bâtiments nouveaux.



Mise en garde : les couleurs qui apparaissent à l'impression ne sont pas fidèles, référez-vous aux codes RAL et à la version originale du guide

LES BARDAGES DES MAISONS NEUVES

Les bardages des façades de maisons neuves doivent être compatibles avec les bardages des façades des maisons existantes.

LES TENTES DE MENUISERIES

Les tentes de menuiseries doivent être compatibles avec les tentes de menuiseries existantes.

LES MATÉRIAUX DE COUVERTURE

Les matériaux de couverture doivent être compatibles avec les matériaux de couverture existants.

Les couleurs des matériaux de couverture doivent être compatibles avec les couleurs des matériaux de couverture existants.

Guichet Unique

Vous avez des projets en site classé, de nature agricole, photovoltaïques ou de grande ampleur ? Le Guichet Unique du Grand Site de France de la Vallée de la Vézère vous accompagne !

L'ensemble des services compétents examine votre projet pour vous apporter les conseils nécessaires avant le dépôt du permis de construire.

À vos agendas :



Uniquement sur rendez-vous auprès de l'équipe du Grand Site de France Vallée de la Vézère, 30 jours maximum avant la date du Guichet Unique :

Manon MONTOLIEU :
05 53 51 70 79 - m.montoulieu@cc-vh.fr

Conseil Archi Énergie



Vous cherchez le bon équilibre entre performance énergétique et qualité architecturale ?

La Communauté de Communes vous propose des conseils gratuits sur les rénovations énergétiques donnés par un conseiller Info-Énergie ou sur les constructions par un architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Dordogne (CAUE).

À vos agendas :



Uniquement sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la CCVH :
05.53.02.50.20 ou urbanisme@cc-vh.fr



Permanences bâtiments de France

Vous portez un projet en site inscrit ? L'Unité Départementale de l'Architecture et du patrimoine assure des permanences tous les mois sur la Communauté de Communes pour vous conseiller.

La prise de rendez-vous se fait auprès du service urbanisme de la CCVH :
05.53.02.50.20 | urbanisme@cc-vh.fr

LES ACTUALITÉS DU GRAND SITE DE FRANCE VALLÉE DE LA VÈZÈRE

Fête du Grand Site de France Vallée de la Vézère : seconde édition !

En octobre 2020, le Pôle d'interprétation de la Préhistoire, structure porteuse du Grand Site de France Vallée de la Vézère, a initié, avec succès, une première édition de la fête du Grand Site de France Vallée de la Vézère.

Cet événement vise à sensibiliser les habitants et visiteurs à la richesse patrimoniale naturelle et culturelle du territoire et d'attirer leur attention sur la fragilité de cet environnement tout en appuyant les enjeux soulevés par les partenaires du Grand Site de France pour sa préservation.



Une seconde édition a été organisée les **1, 2 et 3 octobre 2021** sur l'ensemble du territoire du Grand Site de France Vallée de la Vézère.

Au programme, un week-end festif rythmé par des animations diverses et variées.

Lancement du recensement du patrimoine de pays du Grand Site de France Vallée de la Vézère

Dans le cadre de son programme d'actions « Préserver et qualifier l'architecture, l'urbanisme et la patrimoine bâti », le Grand Site de France Vallée de la Vézère lance une action de préservation et de transmission du patrimoine vernaculaire du territoire.

Le patrimoine vernaculaire très présent sur l'ensemble du Grand Site de France, désigne les éléments caractéristiques d'une culture locale, populaire, du quotidien et des pratiques : lavoirs, croix, cabanes en pierres sèches, fours, etc. Il est plus communément appelé « patrimoine de pays ».

La volonté du Grand Site de France Vallée de la Vézère est de préserver ces patrimoines qui marquent le paysage de l'occupation humaine et de l'évolution des pratiques agricoles et sociétales et contribuent à l'esprit des lieux.

À vous de jouer !

Vous avez connaissance d'un patrimoine (lavoir, croix, cabane en pierre sèche...) et souhaitez participer à son recensement ?

Le Grand Site de France Vallée de la Vézère met à votre disposition :

- Une fiche de recensement accompagnée de la typologie du patrimoine ;
- Un mode d'emploi pour la renseigner

Ces documents sont disponibles sur le site du Pôle d'interprétation de la Préhistoire et en mairie.

Il est également proposé de recenser les toitures en lauze et les potentiels gisements de lauze du territoire. Si vous êtes propriétaire d'un bâtiment couvert en lauze ou avez connaissance d'un gisement, vous pouvez vous rapprocher du référent communal.

Contactez votre commune pour connaître votre référent !



Site internet du Pôle d'interprétation de la Préhistoire
onglet Grand Site de France :

<https://pole-prehistoire.com/fr/projet-grand-site>

Facebook : @grandsitedefrancevalleevezere

Instagram : @valleevezere

Espace VTT

Troquez vos chaussures de randonnées pour un vélo ou un VTT et partez à la découverte des circuits cyclotouristiques et cyclosporifs sur routes ou des parcours à sensations fortes sur chemins de terre et terrains accidentés !

Plus d'informations sur le site internet de l'Office de Tourisme : <https://www.lascaux-dordogne.com/fr/velo-vtt-de-lascaux-dordogne>



Géocaching : randonnée pour s'amuser

L'application smartphone 100% gratuite « Terra Aventura » s'adresse à un public familial. C'est une balade originale, une chasse aux trésors de quelques kilomètres qui permet de découvrir le territoire, le patrimoine local et des anecdotes, tout en jouant.

Le principe : ce sont des énigmes à résoudre et des indices à relever tout au long d'un parcours avec l'excitation de trouver les Poï'z. Ce sont de petits personnages à fort caractère qui peuplent l'univers de « Terra Aventura ». Leurs badges sont à collectionner.

Des circuits à Montignac, Peyzac Le Moustier, Fanlac, Audrix et Campagne depuis 2021.

Cet univers fantastique permet de partager des moments privilégiés avec ses enfants à la rencontre de lieux souvent insolites !

Rendez-vous sur le site terra-aventura.fr et sur l'application mobile « Terra Aventura ».



Cirkwi, une application de randonnées

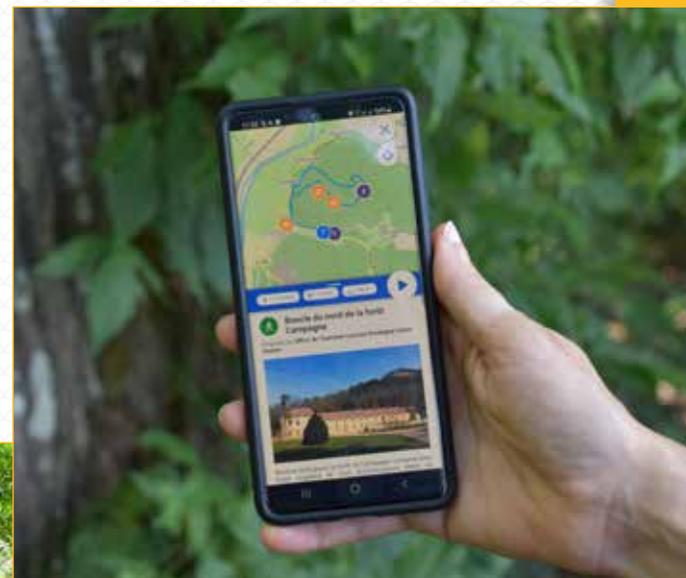
La promenade et la randonnée sont des activités plébiscitées par les périgourdins et les touristes en séjour.

74 circuits de randonnées sont ainsi entretenus par la Communauté de Communes et valorisés par l'Office de Tourisme Lascaux Dordogne Vallée Vézère. Ce dernier a mis en place un partenariat avec un opérateur numérique «Cirkwi» afin de promouvoir au mieux les itinéraires et s'adapter aux attentes des utilisateurs.

Cirkwi est un spécialiste de la diffusion numérique des itinéraires et points d'intérêts touristiques.

Chacun peut ainsi choisir son itinéraire en fonction de sa localisation, de son niveau de difficulté, la durée...

Plus d'informations sur le site internet de l'Office de Tourisme : www.lascaux-dordogne.com ou sur www.cirki.com ou en téléchargeant l'appli.



Contact :

Office de tourisme Lascaux Dordogne – Vallée Vézère
contact@lascaux-dordogne.com
 05 53 51 82 60

BUDGET

Une année budgétaire prudente qui s'achève avec de bons résultats financiers

La communauté de communes a achevé son exercice 2020 avec un excédent cumulé de plus de 3 000 000 d'euros. Ce résultat exceptionnel s'explique par la prudence qui a prévalu lors de la construction du budget 2020. Les incertitudes liées à la crise sanitaire ont amené les élus à limiter les dépenses pour pouvoir accompagner les services en baisse d'activité et les entreprises.

Mise en place de la redevance incitative reportée

Aujourd'hui, chaque Français produit en moyenne 590 kg de déchets ménagers et assimilés par an. La quantité de déchets a doublé en 40 ans : nous achetons plus et plus fréquemment. Parallèlement à cette tendance, force est de constater que les produits sont de plus en plus éphémères.

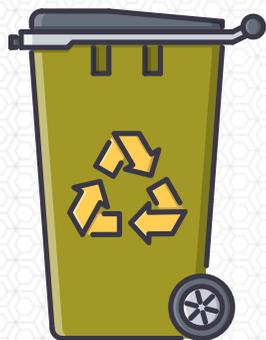
Face à ce constat, la réduction des déchets est une démarche essentielle afin :

- D'économiser les matières premières épuisables ;
- De limiter les impacts sur l'environnement ;
- De diminuer le coût des déchets pour chacun.

La réussite de la réduction des déchets est donc basée sur la prévention des déchets, c'est-à-dire avant que celui-ci ne soit produit, car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

La mise en place de la redevance incitative s'inscrivant dans cette démarche pour la réduction des déchets est repoussée. Elle entrera en vigueur entre 2023 et 2024 selon les secteurs. La mise en œuvre nécessite une nouvelle organisation responsable du report.

Ce sera une contribution demandée à l'usager pour utiliser le service public des déchets. Cette redevance n'est pas un nouvel impôt, mais vient remplacer l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), impôt local uniquement basé sur la valeur locative du logement et payée avec la taxe foncière. Elle sera plus juste car basée sur la composition du foyer et la quantité des déchets déposés.



Pour tous renseignements concernant les déchets, la taxe ou la redevance :

09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)

service.usagers@smd3.fr

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

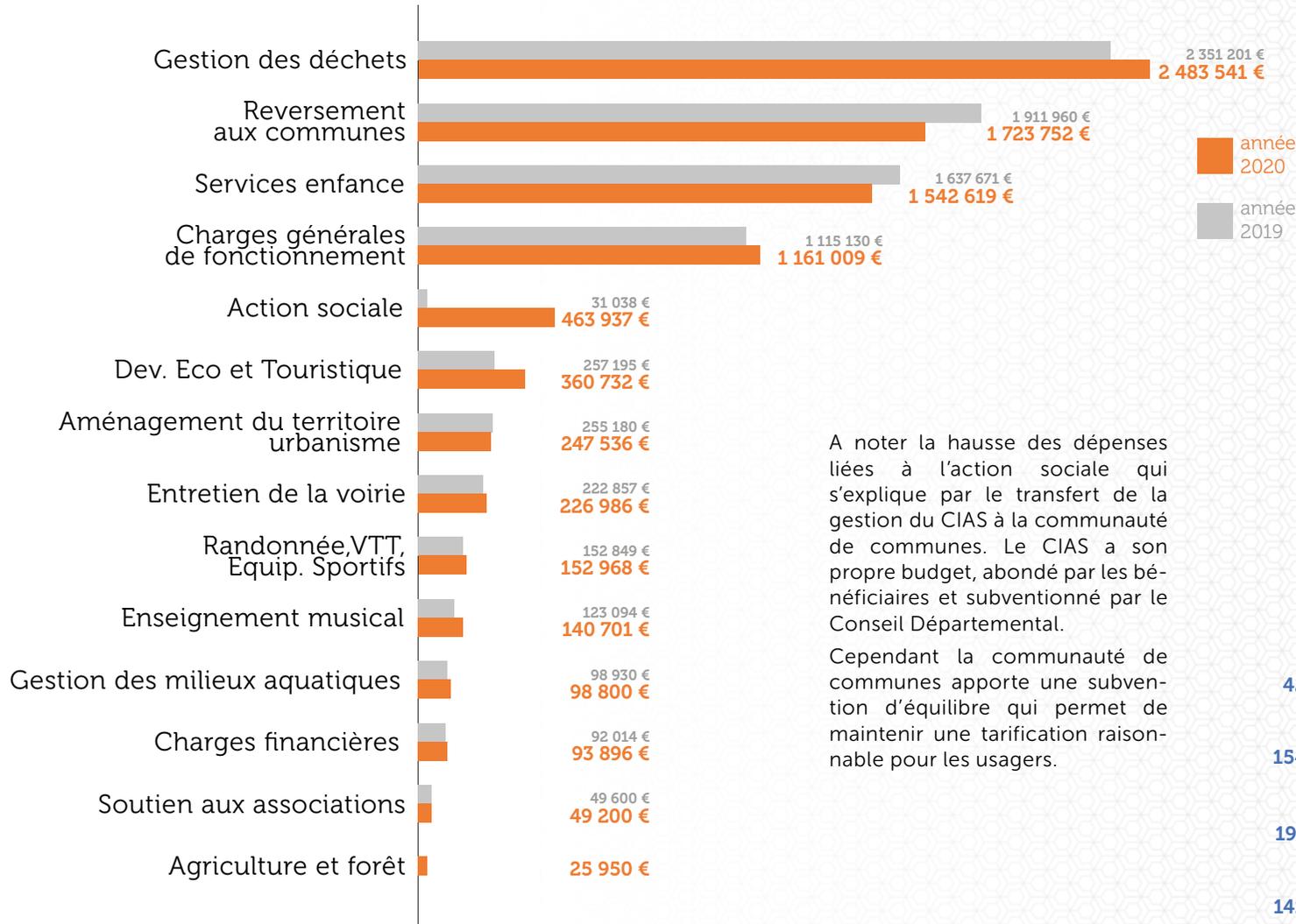
www.smd3.fr

LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2020



Les élections tardives et la COVID 19 n'ont pas permis de mettre en œuvre tous les projets d'investissement dans leur intégralité. Le budget 2021 qui s'inscrit dans la continuité de celui de 2020 reprend ces dépenses.

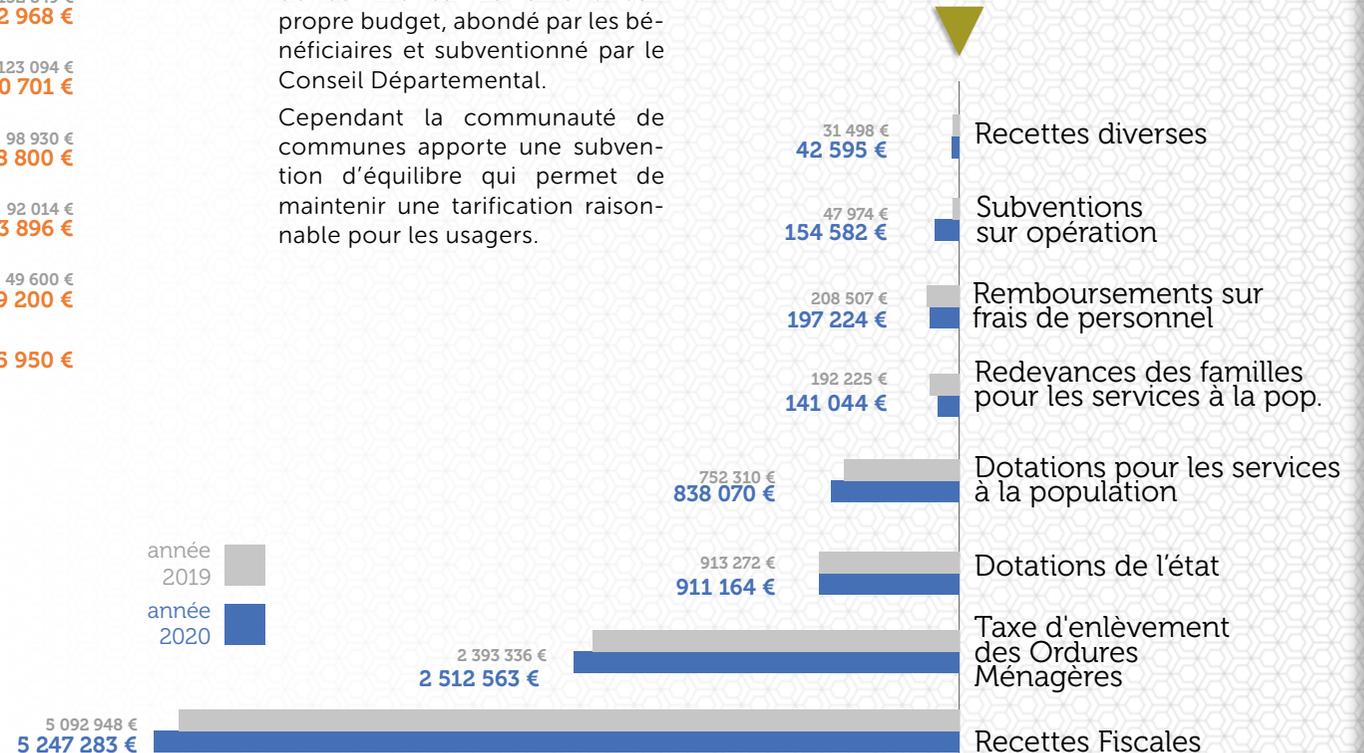
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2020



A noter la hausse des dépenses liées à l'action sociale qui s'explique par le transfert de la gestion du CIAS à la communauté de communes. Le CIAS a son propre budget, abondé par les bénéficiaires et subventionné par le Conseil Départemental.

Cependant la communauté de communes apporte une subvention d'équilibre qui permet de maintenir une tarification raisonnable pour les usagers.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2020



Aubas | Audrix | Campagne | Coly-Saint-Amand
Fanlac | Fleurac | Journiac | La Chapelle-Aubareil
Le Bugue | Les Eyzies | Les Farges | Limeuil
Mauzens-Miremont | Montignac-Lascaux
Peyzac-Le-Moustier



Plazac | Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac
Saint-Avit-de-Vialard | Saint-Chamassy
Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart
Saint-Léon-sur-Vézère | Savignac-de-Miremont
Sergeac | Thonac | Tursac | Valojoux

mail : contact@cc-vh.fr | site internet : www.cc-valleedelhomme.fr

Siège Social

28 avenue de la Forge
24620 Les Eyzies
05 53 51 70 70

Antenne de Montignac-Lascaux

3, avenue de Lascaux
24290 Montignac-Lascaux
05 53 51 70 70

Antenne de Rouffignac (service Urbanisme)

Mairie (2^{ème} étage)
24580 Rouffignac-
Saint-Cernin-de-Reilhac
05 53 02 50 20
urbanisme@cc-vh.fr

26
communes

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES :

Ardéoin Bouchekif, a.bouchekif@cc-vh.fr

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE :

Anne Peyre, a.peyre@cc-vh.fr

CHARGÉE DE PROJETS :

Marie-Laure Villesuzanne,
m-l.villesuzanne@cc-vh.fr

ANIMATRICE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :

Manon Montoulieu,
m.montoulieu@cc-vh.fr

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES :

Sylvie Maluret, s.maluret@cc-vh.fr

COMPTABLE ET RELATION FOURNISSEUR :

Alexandra Clérot, a.clerot@cc-vh.fr

ANIMATEUR EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

Jean-Marc Dellac, j-m.dellac@cc-vh.fr

SECRÉTAIRE :

Mélina Meekel, m.meekel@cc-vh.fr

CHARGÉE DE COMMUNICATION :

Julia Babylon, j.babylon@cc-vh.fr

ASSISTANTE RESSOURCES HUMAINES :

Bénédicte Portier, b.portier@cc-vh.fr

COORDINATRICE ENFANCE

& ACTIONS ÉDUCATIVES :

Rosita Sépart, r.separt@cc-vh.fr

COORDINATRICE DE LA POLITIQUE JEUNESSE :

Nathalie Pivost, n.pivost@cc-vh.fr

RESPONSABLES DU CENTRE DE LOISIRS

« LES P'TITS LOUPS » :

Nicolas Faure, n.faure@cc-vh.fr

DIRECTRICE DE LA CRÈCHE « LES LUTINS » :

Blandine Daurat, b.daurat@cc-vh.fr

DIRECTRICE DE LA CRÈCHE « LA SOURIS JAUNE » :

Florence Eyroi, f.eyroi@cc-vh.fr

RESPONSABLE DU RELAIS D'ASSISTANTES

MATERNELLES « LES P'TI D'HOMMES »

Géraldine Kleber :

ram.lesptidhommes@orange.fr

LUDOTHÉCAIRE :

Sabrina Lafaysse, s.lafaysse@cc-vh.fr

RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

& DE LA COMMANDE PUBLIQUE :

Arnaud Soulette, a.soulette@cc-vh.fr

TECHNICIENS SERVICE PUBLIC

D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) :

Noémie Labadie,

n.labadie@cc-vh.fr, Les Eyzies

Caroline Guilloteau,

c.guilloteau@cc-vh.fr, Montignac-Lascaux

Morgan Laval,

m.laval@cc-vh.fr, Montignac-Lascaux

Guillaume Marcel,

g.marcel@cc-vh.fr, Les Eyzies

INSTRUCTEURS SERVICE URBANISME ET PUBLICITÉ :

Laurène Constantin-Peron, l.constantin@cc-vh.fr

Géraldine Lagrèze, g.lagrèze@cc-vh.fr

Olivier Papini, o.papini@cc-vh.fr

Fabrice Turpin, f.turpin@cc-vh.fr

AGENTS DE SUIVI TECHNIQUE ET MAINTENANCE :

Jean-Christophe Barbier, j-c.barbier@cc-vh.fr

Jean-Marc Autefort, j-m.autefort@cc-vh.fr